

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 25 du 3 mai 2012



A retenir cette semaine :

- L'ensemble des parcelles a atteint ou dépassé le stade G1 (chutes des pétales) correspondant à la phase de sensibilité vis-à-vis du sclerotinia.
- Très forte hétérogénéité des stades au sein d'une même parcelle pour une même variété.
- Encore des parcelles qui n'arrivent pas à fleurir.
- La présence de charançons des siliques commence à être observée.



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

SOMMAIRE

Colza	p 1
Tournesol	p 4
Blé	p 4
Orges	p 8
Pois	p 9



Prévisions météorologiques du jeudi 03 avril au mercredi 09 mai :

Le temps est très instable et cette période devrait être marquée par de nombreux passages pluvieux. Dans un premier temps les températures minimales seraient comprises entre 7 et 9°C et les maximales entre 15 et 17°C. A partir de lundi on devrait assister à une légère augmentation des températures les minimales atteignant 13°C et les maximales dépassant 20°C – Source Météociel.

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthri-noïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthri-noïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures (www.bourgogne.chambagri.fr) ou sur www.itsap.asso.fr

Cet encadré a été rédigé par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'abeille, et soumis à la relecture du CNE.



Stade des colza

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 36 parcelles (pour rappel le réseau d'observation de base est fixé à 50 parcelles). L'évolution de la croissance et du développement des plantes est fortement ralentie par les températures froides.

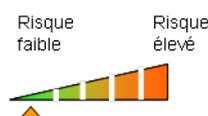
F2 : allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes	19%
G1 : chutes des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm	14%
G2 : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm	31%
G3 : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm	28%
G4 : les 10 premières siliques sont bosselées	8%

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Pucerons cendrés du chou

28 parcelles renseignées

Sur l'ensemble des parcelles observées cette semaine, 1 nouvelle situation à Evry – 89 signale la présence de colonies de pucerons cendrés du chou en bordure de parcelle.



Charançons des siliques

28 parcelles renseignées

Avec la remontée des températures, l'activité de ce ravageur est en progression. Sa présence est ainsi signalée sur 11 parcelles du réseau (Clénay, Châtillon-sur-Seine, Balot – 21, Baudrières – 71, Evry, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Ravières, Yrouerre – 89, Ciez, Crux-la-Ville, Corvol l'Orgueilleux – 58). Entre 1 et 6 individus par plante sont dénombrés dans ces situations. Par ailleurs, le regain d'activité de l'insecte est confirmé par l'outil de simulation proplant Expert qui prévoit des conditions de vols favorables pour les 3 jours à venir.

Le charançon des siliques doit être surveillé uniquement entre les stades G2 (formation des premières siliques) et G4 (10 premières siliques bosselées) du colza. Le seuil d'intervention est de 1 charançon en moyenne pour 2 plantes. Dans 25% des situations observées cette semaine, ce seuil est atteint.

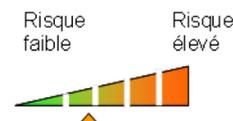


Photo CETIOM

Notons que la nuisibilité du charançon des siliques est faible et se limite dans la majorité des cas aux bordures des parcelles. L'activité nutritionnelle des larves (consommation de graines dans les siliques) est en effet très souvent insignifiante. Les piqûres provoquées par les adultes sont généralement sans conséquence sur le rendement. Elles peuvent en revanche s'avérer ponctuellement dommageables, en cas de forte présence de l'insecte. C'est surtout vis à vis de la cécidomyie du colza (*Dasineura brassicae*) que le risque est réel car les piqûres de charançon constituent une porte d'entrée privilégiées aux pontes de celles-ci.



Sclerotinia

La note commune CETIOM – Anses – INRA – DGAL/SDQPV sur la gestion durable de la maladie, les moyens de lutte et l'état des résistances est disponible sur le site de la Chambre régionale.

Il n'existe pas pour le sclerotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection ne peut être que préventive.

Cependant le niveau de risque peut être évalué selon :

les indicateurs de pétales contaminés comme le Kit pétales.

le nombre de cultures sensibles au sclerotinia dans la rotation (colza, tournesol soja...).

les attaques recensées les années antérieures sur la parcelle.

les conditions climatiques humides favorables à la germination des sclérotés.

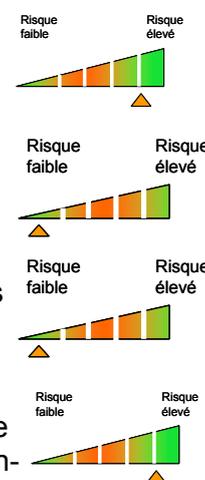
Le retour des pluies est favorable en partie au développement de la maladie. Les températures plus élevées de la semaine passée sont favorables à l'évolution du champignon même si actuellement aucun symptôme sur plante n'a pu être observé. Avec une période de floraison qui s'étale dans un contexte climatique très humide, le risque vis-à-vis du sclerotinia est réel.

En effet, c'est le climat durant toute la floraison qui favorise ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90% dans le couvert durant 3 jours consécutifs pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Si une intervention est réalisée, n'hésitez pas à laisser une bande non traitée. Ces zones sont riches d'enseignement pour le bilan final. Elles permettront notamment d'apprécier à posteriori le niveau d'attaque des plantes par le sclerotinia et de juger de l'opportunité de la protection.

Actuellement nous distinguons quatre situations :

- parcelles ayant atteint le stade G1 et pas encore protégées
- parcelles homogènes protégées depuis moins de 2 semaines
- situations plus tardives pas encore au stade G1. Attention donc aux parcelles à F1-F2 qui pourraient évoluer rapidement les prochains jours à la faveur de températures élevées (>10°C)



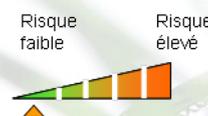
cas spécifique des parcelles hétérogènes lié aux conditions de l'année :

- parcelles protégées il y a plus de deux semaines et pour lesquelles le stade G1 semble s'étaler sur une période importante compte tenu de l'hétérogénéité des stades des plantes qui composent la parcelle.

Oïdium

18 parcelles renseignées

Sur l'ensemble des parcelles observées cette semaine, 2 nouvelles situations sont signalées à Evry et Baudrières – 89 avec l'oïdium sur 2% et 10% des plantes. La maladie n'est pas encore présente sur siliques.



Botrytis

La maladie est toujours présente dans les situations ayant fortement été touchées par les dégâts de gel. Les pieds touchés sont très fragiles et très cassants. De plus suite aux derniers épisodes de gel les 17 et 18 avril on constate dans plusieurs parcelles une partie de la hampe primaire détruite avec présence de botrytis sur cette zone.



Autres maladies

La cylindrosporiose est toujours présente dans les situations signalées les semaines précédentes. Par rapport à la semaine dernière, 1 nouvelle parcelle avec du phoma a été signalée à Corvol l'Orgueilleux (58) avec 20% des pieds de colzas touchés.



Les parcelles sont au stade cotylédon – première paire de feuilles pour les plus avancées.

Les conditions météorologiques peu poussantes ne permettent pas une levée rapide des tournesols les rendant sensibles à des attaques de ravageurs souterrains (tipules, scutigérelles, limaces) ainsi que des dégâts d'oiseaux (pigeons ramiers). Plusieurs parcelles ont déjà été retournées. Les tipules font des dégâts en fin de cycle larvaire sur une période relativement courte qui peut être achevée ou bien s'achever rapidement avec les nouvelles levées.

Pour les scutigérelles, si un re-semis est envisagé, c'est le travail du sol avec des passages en surface qui sera le meilleur garant d'un nouveau départ.

Une germination rapide et une levée vigoureuse devraient permettre de ne pas voir se répéter ces problèmes.



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison maïs toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiomiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

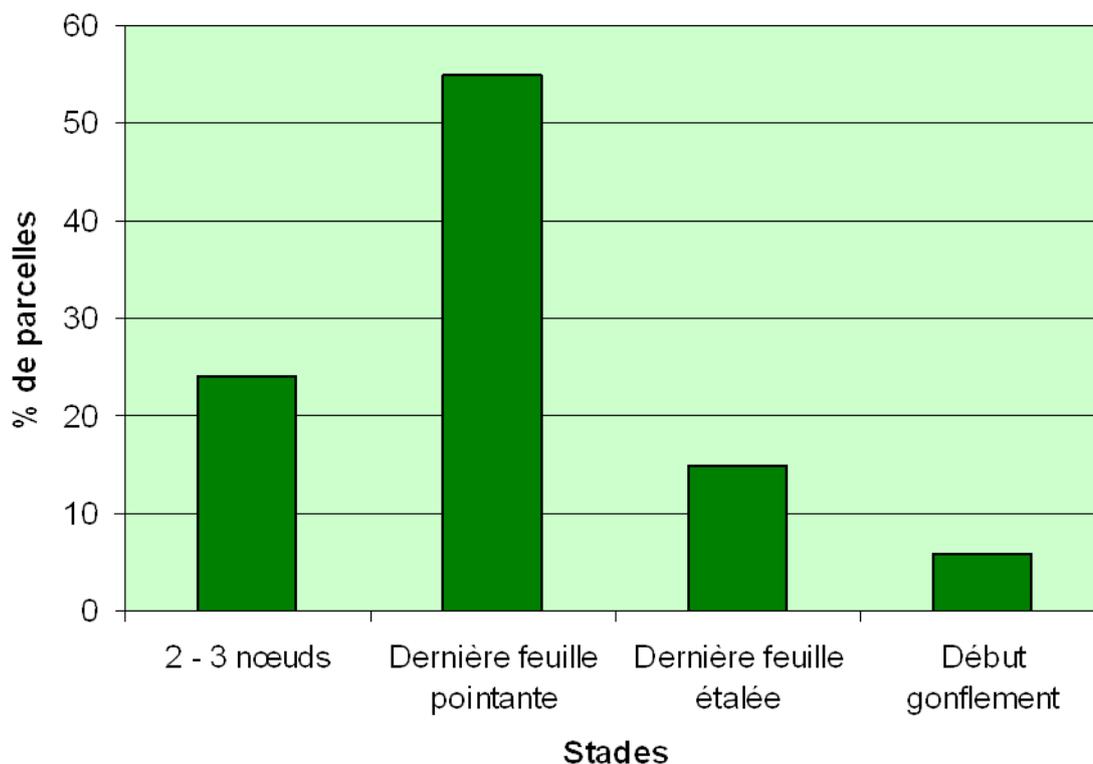


Blé tendre

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 33 parcelles (9 dans l'Yonne, 4 dans la Nièvre, 9 en Côte d'Or et 11 en Saône et Loire).

Stades

La majorité des parcelles est entre le stade dernière feuille pointante et le stade dernière feuille étalée.

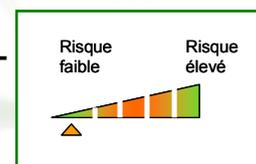


L'oïdium

Sur les 28 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 5 enregistrent des taches d'oïdium sur la F3 visible, dont 1, plus concernée, au delà du seuil de nuisibilité de 20% de feuilles touchées.

Le risque oïdium est modéré.

Il ne va pas évoluer dans les temps à venir dans les situations connaissant actuellement une forte pluviosité accompagnée de températures froides.



La septoriose

Toujours soumis à des amplitudes thermiques fortes, certains blés laissent apparaître des taches sur leur feuillage. C'est le cas dans 2/3 des parcelles parmi celles qui ont été observées cette semaine. **Ce n'est pas de la septoriose** mais, comme au cours des campagnes passées, des **symptômes physiologiques**. Ces derniers s'observent fréquemment sur la partie supérieure du feuillage alors que le bas de la plante est indemne de taches. Les variétés qui extériorisent le plus ce type de symptômes sont APACHE (photo ci contre), PREMIO, AREZZO, CAPHORN et ORVANTIS.

D'autre part, ici et là apparaissent des symptômes de couleur lie de vin à l'extrémité des feuilles. **Ce n'est toujours pas de la septoriose** mais de la **jaunisse nanisante** transmise par des pucerons à l'automne.

Taches
physiologiques



Jaunisse
Nanisante



Du côté de la **septoriose** dont les symptômes progressent du bas vers le haut de la plante, le risque a évolué significativement au cours de la semaine. Suite à la forte pluviosité enregistrée au cours des derniers jours, le modèle Septolis indique un risque élevé de septoriose pour toutes les situations ayant atteint aujourd'hui le stade dernière feuille pointante.

En parallèle ou en complément, c'est l'observation de la **F4 définitive** qui conditionne l'attitude à adopter vis-à-vis de la septoriose. Au stade 2 nœuds, c'est la F2 du moment qu'il faut observer ; au stade sortie de la dernière feuille, ce sera la F3.

Méthode de notation des symptômes de septoriose et seuil de risque

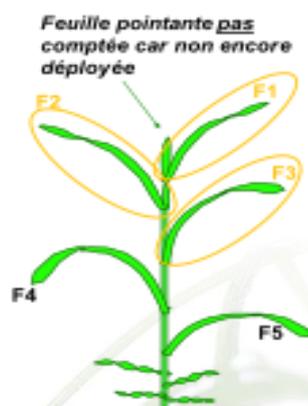
1^{ère} étape : Prélever 20 plantes disséminées dans la parcelle et ne conserver que le maître-brin.

2^{ème} étape : Sur chaque maître-brin, repérer **les 3 dernières feuilles déployées du moment**, notées F1, F2 et F3, comme sur le schéma ci-contre.

3^{ème} étape :

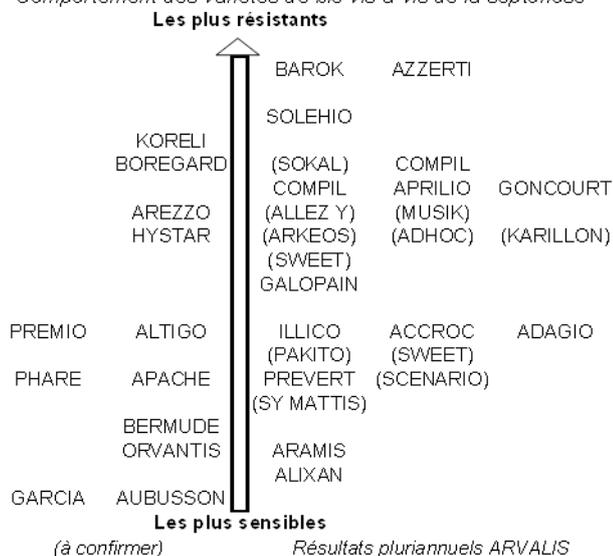
- Si le blé est à **2 nœuds**, compter le nombre de **F2 du moment** (F4 définitive). Ramener le résultat en %.
- Si le blé est à **dernière feuille pointante**, faire de même en comptant non plus les F2, mais les **F3 du moment** (F4 définitive).

Le seuil de risque est atteint, sur variétés sensibles, quand 20% des feuilles du moment (F2 déployée à 2 nœuds et F3 déployée à dernière feuille pointante) sont touchées par la septoriose. Ce seuil s'établit à 50% sur variétés tolérantes.





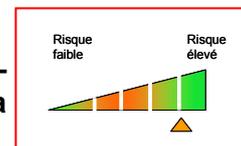
Comportement des variétés de blé vis-à-vis de la septoriose



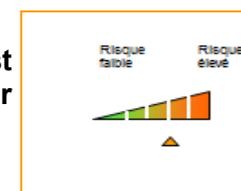
Parmi les 31 parcelles ayant fait l'objet d'une observation sur septoriose cette semaine, un peu plus de la moitié présente des symptômes de la maladie sur F3 et F4 définitives, selon les stades. Un tiers des parcelles a dépassé le seuil de risque de 20% de feuilles touchées. Les symptômes observés aujourd'hui sont issus des contaminations réalisées pendant la période de pluie de la première quinzaine d'avril.

3 situations se présentent, du risque le plus élevé au risque le plus faible :

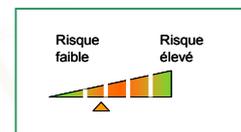
Sur les **variétés sensibles** dont la dernière feuille pointe, voire s'étale, le risque devient élevé en particulier dans les régions ayant connu une forte pluviométrie sur la première quinzaine d'avril.



Sur les **variétés tolérantes** dont la dernière feuille pointe, voire s'étale, le risque est moins élevé, en particulier dans les régions ayant connu une forte pluviométrie sur la première quinzaine d'avril.



Le risque septoriose est modéré pour les situations encore au stade 2 nœuds.



La rouille jaune

Des premières pustules, alignées dans le sens des nervures, sont observées dans la zone non traitée de deux parcelles d'Alixan (Evry dans le nord de l'Yonne et Chevenon dans l'ouest de la Nièvre). Dans ces deux parcelles, cette « simple » observation conduit à conclure que le seuil de risque est dépassé. Le suivi attentif de cette maladie épidémique doit se faire, en priorité, sur les variétés les plus sensibles : ALIXAN, ALTIGO, BOREGARD, GONCOURT et ORVANTIS.



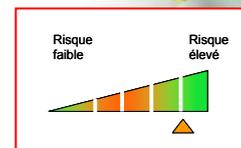


Le risque rouille jaune est élevé sur les variétés sensibles.

La rouille brune

A partir du stade 2 noeuds, le seuil de nuisibilité est atteint dès l'apparition des premières pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

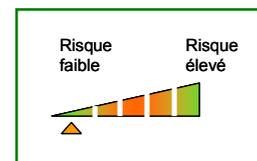
32 parcelles ont fait l'objet d'une observation vis-à-vis de cette maladie. Une seule présente quelques symptômes de rouille brune (Apache semé le 16/10 à Gilly les Citeaux en Plaine de Dijon).



Le risque rouille brune est faible.



ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS



L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 12 parcelles (4 dans l'Yonne, 2 dans la Nièvre, 4 en Côte d'Or et 2 en Saône et Loire).

Stades

2/3 des parcelles sont au stade sortie des barbes. Les autres, plus précoces, sont en pleine épisaison.

Les maladies

Sur le réseau des parcelles suivies pour le BSV, les maladies sont observées dans la zone non traitée en fongicides.

L'oïdum et **la rhynchosporiose** sont observés à un faible niveau sans évolution par rapport aux semaines passées.

En revanche, la situation s'est encore dégradée du côté de **l'helminthosporiose teres**. Dans toutes les parcelles, la maladie est identifiée sur la F3 définitive avec le seuil de nuisibilité de 10% des feuilles touchées dépassé. A un degré moindre, les F2 définitives sont également touchées.





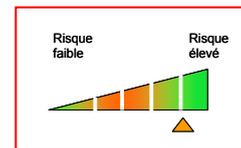
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 25 du 3 mai 2012

Enfin, des premiers symptômes de **rouille naine** sont observés sur une parcelle en Côte d'Or. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : ESTEREL, PASSEREL, VOLUME, TOUAREG, ABONDANCE et CERVOISE.

Que les parcelles aient été traitées ou pas au cours des 15 à 20 derniers jours, le risque maladies est aujourd'hui maximum. Au-delà du stade épiaison, les fongicides perdent de leur efficacité.



L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 14 parcelles (5 dans l'Yonne, 3 dans la Nièvre, 6 en Côte d'Or et 0 en Saône et Loire).

Stades

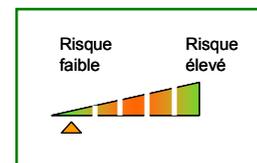
Toutes les parcelles sont entre les stades fin tallage et épi 1 cm.

Les maladies

La majorité des parcelles entre dans le début de la période de risque vis-à-vis de la rhynchosporiose, de l'oïdium et de l'helminthosporiose teres.

Cette semaine, seules 1 à 2 parcelles sont concernées par ces maladies au niveau de la F3 visible. Pour la rhynchosporiose et l'oïdium, la sensibilité variétale est une première clé de l'analyse de risque. Sont sensibles à la rhynchosporiose : BEATRIX, SEBASTIAN, NFC TIPPLE, HENLEY et CONCERTO. Sont sensibles à l'oïdium : BEATRIX, SEBASTIAN et NFC TIPPLE.

En ce début de période de nuisibilité des maladies, le risque est faible mais mérite d'être réévalué fréquemment.



Les 5 parcelles observées cette semaine dans l'Yonne, la Côte d'Or et la Nièvre sont au stade 6 à 8 feuilles pour des semis de la première quinzaine de mars.

L'état sanitaire est satisfaisant : le risque sitones est passé et il est encore un peu tôt pour évaluer le risque maladies.

Compte tenu de la fréquence importante de jours fériés à venir, le Bulletin de Santé du Végétal paraîtra la semaine prochaine le jeudi 10 mai 2012

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRYSOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »